



FICHE SIGNALÉTIQUE

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA PARTIE RESPONSABLE

Nom du produit :	Hawaiian Tropic ©Island Radiance™ Lotion autobronzante Moyen 2X Teintes Plus Foncées
Code(s) du produit :	92008070
Utilisation(s) recommandée(s) :	Écran solaire, produit de soins personnels pour usage externe seulement
Utilisations déconseillées :	Toutes les autres utilisations
Personnes-ressources pour la partie responsable :	Edgewell Personal Care Canada, ULC 800 12 th Street Hanover, Ontario N4N 0B1 Téléphone : 1-888-999-6736
Numéro en cas d'urgence :	1-888-879-3798 (Urgence médicale – Service d'information sur la sécurité des produits) 1-800-424-9300 (ChemTrec – Informations sur le transport ou en cas de déversements 24 heures sur 24) 1-703-527-3887 (ChemTrec – Informations sur le transport international ou en cas de déversements)

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas un produit chimique dangereux aux fins de la norme HCS (OSHA Hazard Communication Standard) 29 CFR 1910.1200. Il s'agit d'un produit cosmétique réglementé par la Food and Drug Administration américaine (FDA) et emballé pour la vente aux consommateurs dans un établissement de vente au détail. Par conséquent, il est exempté des exigences de la norme HCS par la section 29 CFR 1910.1200(b)(6)(viii).

III. INFORMATION SUR LA COMPOSITION

Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu de la norme HCS (OSHA Hazard Communication Standard) 29 CFR 1910.1200.

IV. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux :	Rincez abondamment avec de l'eau, y compris sous les paupières. Appelez un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec la peau :	Aucune action ne devrait être nécessaire. Le produit est un produit de soins personnels destiné à être utilisé sur la peau. Dans le cas peu probable d'une réaction allergique cutanée, lavez avec de l'eau et du savon. Appelez un médecin si les symptômes persistent.
Inhalation :	Aucun en cas d'utilisation normale. Pas une voie d'exposition prévisible.
Ingestion :	Aucune action ne devrait être nécessaire. Pas une voie d'exposition prévisible. Si un tel événement se produit, rincez-vous la bouche avec de l'eau, puis buvez beaucoup d'eau ou de lait. NE PROVOQUEZ PAS de vomissement.
Remarques pour le médecin :	Traiter de façon symptomatique.

V. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair :** Sans objet
- Moyen d'extinction approprié :** Utilisez des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Sensibilité aux décharges électrostatiques :** Non sensible aux décharges électrostatiques.
- Équipement de protection et précautions pour les pompiers :** En cas de feu structurel (feu ayant dépassé le stade initial), portez un appareil respiratoire autonome par pression approuvé par la norme MSHA/NIOSH pour cette utilisation et un équipement de protection complet.
- Cotes de danger NFPA :** Risque pour la santé 1 Inflammabilité 1 Stabilité 0

VI. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions personnelles :** Évitez tout contact avec les yeux.
- Équipement de protection :** Aucun nécessaire.
- Procédures d'urgence :** Aucune nécessaire.
- Précautions environnementales :** Empêchez l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Ne déversez pas le produit dans les eaux de surface ou le système sanitaire. Reportez-vous aux mesures de protection énumérées dans les sections VII et VIII.
- Méthodes de confinement :** Utilisez un produit absorbant pour prévenir les fuites ou les déversements supplémentaires s'il est sécuritaire de le faire.
- Méthodes de nettoyage :** Gardez le produit dans des contenants fermés appropriés pour l'élimination

VII. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- Manutention :** À manipuler conformément aux consignes de sécurité et aux normes d'hygiène industrielles. Évitez tout contact avec les yeux.
- Entreposage :** Gardez les contenants bien fermés.

VIII. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

- Lignes directrices en matière d'exposition :** Ce produit ne contient aucune matière dangereuse pour laquelle des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance ont été établies par les organismes de réglementation.
- Mesures techniques :** Aucune requise. Des moyens appropriés de rinçage des yeux avec de l'eau sont recommandés.
- Équipement de protection individuelle :** Aucun besoin d'équipement de protection individuelle n'est prévu pour les conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles.
- Mesures d'hygiène :** À manipuler conformément aux consignes de sécurité et aux normes d'hygiène industrielles.

IX. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Fiche signalétique – Écran solaire

(a) Apparence

(1) état physique : lotion opaque

(2) couleur, etc. : beige clair

(b) Odeur – caractéristique : agréable

(c) Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

(d) pH : 3.5-5.0

(e) Point de fusion et point de congélation : Aucune donnée disponible

(f) Point d'ébullition initial et plage de température d'ébullition : Aucune donnée disponible

(g) Point d'éclair : Aucun

(h) Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible

(i) Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune.

(j) Limites d'inflammabilité ou d'explosibilité supérieures et inférieures : Aucune donnée disponible

(k) Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

(l) Densité de vapeur : Aucune donnée disponible

(m) Densité relative (gravité spécifique) : 0.98 à 1.00

(n) Solubilité(s) : Aucune donnée disponible.

(o) Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Aucune donnée disponible

(p) Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

(q) Température de décomposition : Aucune donnée disponible

(r) Viscosité : Aucune donnée disponible

(s) Teneur en COV (%) : Sans objet

X. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Non réactif.
Stabilité chimique :	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune prévue. Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.
Conditions à éviter :	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles :	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu.

XI. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les décisions de classification suivantes concernant le produit sont basées sur l'application des valeurs limites/limites de concentration des seuils HCS 2012 aux différents composants du mélange, les résultats des tests et les longs antécédents d'utilisation sécuritaire par les consommateurs.

(a) toxicité aiguë : non classé

(b) corrosion/irritation cutanée : non classé

(c) irritation oculaire grave : non classé

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée : non classé

(e) mutagénicité pour les cellules germinales : non classé

(f) cancérogénicité : non classé

(g) toxicité pour la reproduction : non classé

(h) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : non classé

(i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : non classé

(j) risque d'aspiration : non classé

XII. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Fiche signalétique – Écran solaire

Écotoxicité : L'impact environnemental de ce produit n'a pas été déterminé.

XIII. DIRECTIVES EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des déchets : Éliminez ce produit dans le respect de tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux pertinents.

XIV. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux selon le Hazardous Materials Regulations du U.S Department of Transportation.

Ce produit n'est pas réglementé comme une marchandise dangereuse par les Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses de l'ONU – Règlement type, dix-huitième édition révisée.

XV. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Règlements américains

Catégories de risque SARA 311/312

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non
Proposition 65 de la Californie	Ce produit de soins personnels n'est pas soumis à un étiquetage d'avertissement en vertu de la Proposition 65 de la Californie.

TSCA : Ce produit est réglementé par la Federal Food, Drug, and Cosmetic Act et n'est pas soumis aux exigences de la Toxic Substances Control Act.

XVI. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par	Edgewell Personal Care, LLC
Date d'émission	16 mai 2015 Reflète la modification SGH de la norme Hazard Communication Standard de l'OSHA.
Date de la révision	6 août 2015
Remarque concernant la révision	Changement de nom officiel

Déni de responsabilité

Les informations fournies sur cette fiche signalétique sont correctes au meilleur de nos connaissances, de nos informations et de nos croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues en tant que guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la libération du produit et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le produit spécifiquement désigné et ne s'appliquent pas si celui-ci est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans tout procédé, sauf mention contraire dans le texte de cette fiche signalétique.